



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

**Séance**  
**Le 2 avril 2024, 19h00**  
**Présidée par monsieur Stephen Matthews, maire**

### ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Approbation de l'ordre du jour du 2 avril 2024**
- 3. Adoption des procès-verbaux**
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2024
- 4. Gestion administrative**
  - 4.1 Autoriser la directrice générale pour le rappel des employés saisonniers pour la saison 2024 du camping
  - 4.2 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement
- 5. Première période de questions**
- 6. Gestion financière**
  - 6.1 Comptes à payer
  - 6.2 Dépôt de la liste des virements bancaires
  - 6.3 Dépôt du rapport des achats effectués en vertu de la délégation de pouvoirs et engagements financiers
  - 6.4 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2024
  - 6.5 Demande d'aide financière pour les élèves de l'école de Saint-André-D'Argenteuil
  - 6.6 Demande d'aide financière pour le dépannage alimentaire pour les résidents de Saint-André-D'Argenteuil

## **7. Transport routier et hygiène du milieu**

- 7.1 Autorisation d'emprunter les rues de la municipalité pour l'événement course relais Argenteuil
- 7.2 Mandat pour quatre ans à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)
- 7.3 Résolution pour demander la fermeture d'une partie de la route du long-sault section de la rue Wales jusqu'au 181 route du long-sault
- 7.4 Rappel au travail des salariés saisonniers pour la saison 2024
- 7.5 Avis de motion – règlement numéro 118 règlement relatif à la détermination des limites de vitesse
- 7.6 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
- 7.7 Octroi du contrat pour le balayage des rues et des stationnements de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil

## **8. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

- 8.1 Nomination des officiers responsables à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme
- 8.2 Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme de Saint-André-D' Argenteuil (CCU)
- 8.3 Demande de PIIA – 6 rue Legault– piii-006 l'affichage dans les noyaux villageois
- 8.4 Demande de PIIA – 196 route du long-sault– piii-002 les noyaux villageois de carillon et Saint-André-est
- 8.5 Adoption du règlement numéro 48-07-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 48 de la municipalité de Saint-André d'Argenteuil afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 68-14-15 afin d'identifier es oléoducs sur la carte des infrastructures importantes et de modifier les limites de l'aire d'affectation « rurale » à Mille-Iles

## **9. Santé et bien-être**

**10. Loisirs et culture**

10.1 Rapport de la bibliothèque

**11. Sécurité publique**

**12. Deuxième période de questions**

**13. Levée de l'assemblée**